

**REPOLITISER
L'ACTION SOCIALE.ORG**

JOURNEE FORUM

**Le plan d'action en faveur du travail social
et du développement social**

27 MAI 2016



PROGRAMME

Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

10h00

INTRODUCTION

- ❖ « Paroles d'usagers » (film)
- ❖ Présentation du plan d'action en faveur du travail social et du développement social

10h30

« LE DEBAT DEMOCRATIQUE POUR DECIDER ENSEMBLE »

- ❖ « En quoi le travail social est-il un enjeu démocratique »,
- ❖ Madame Nicole **QUESTIAUX**, Ministre de la Solidarité Nationale (1981/1982) auteure de « Nouvelles orientations sur le travail social », grand témoin de la matinée.

❖ Discussion avec les personnes ressources :

A.**COULOMB** (ancien usager d'ITEP), F.**BESNIER** (X), R.**DUBOIS** (CCRPA Nord), J-B **BRIOL** (« Nous Aussi »), M-C **BARROCHE** (Présidente d'Espoir 54, présidente d'honneur fédération AGAPSY), J.**LE GALL** (Présidente honoraire de la Fnapaef)

- ❖ Débat avec la salle

12h30

DEJEUNER (possible sur place)

14h00

« PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR DES USAGERS »

- ❖ « Qu'est-ce que le plan d'action va apporter au pouvoir d'agir des usagers ? »,
- ❖ Monsieur François **SOULAGE**, Président du collectif Alerte, chargé du suivi et de l'évaluation du plan d'action en faveur du travail social et du développement social, grand témoin de l'après-midi.
- ❖ Discussion avec Madame Nicole **QUESTIAUX**
- ❖ Discussion avec les personnes ressources
- ❖ Débat avec la salle

16h00

CONCLUSION

27 MAI 2016



**PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET
POUR L'INCLUSION SOCIALE**

ETATS GENERAUX DU TRAVAIL SOCIAL

**PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**





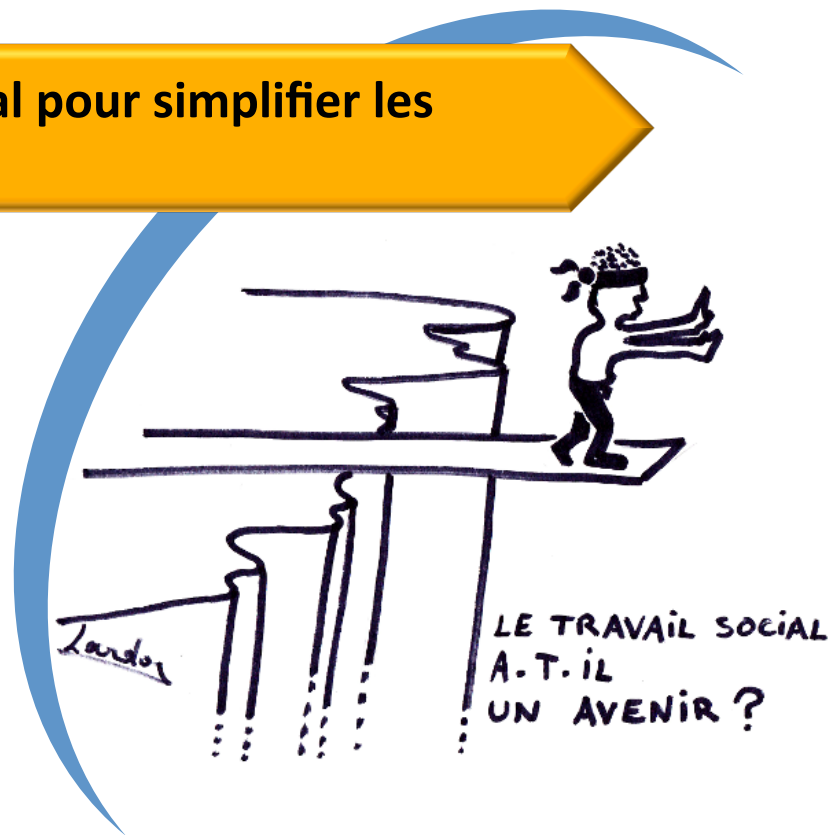
Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

AXE IV. Rénover la gouvernance du travail social.





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

I.1 Développer la participation institutionnelle des personnes

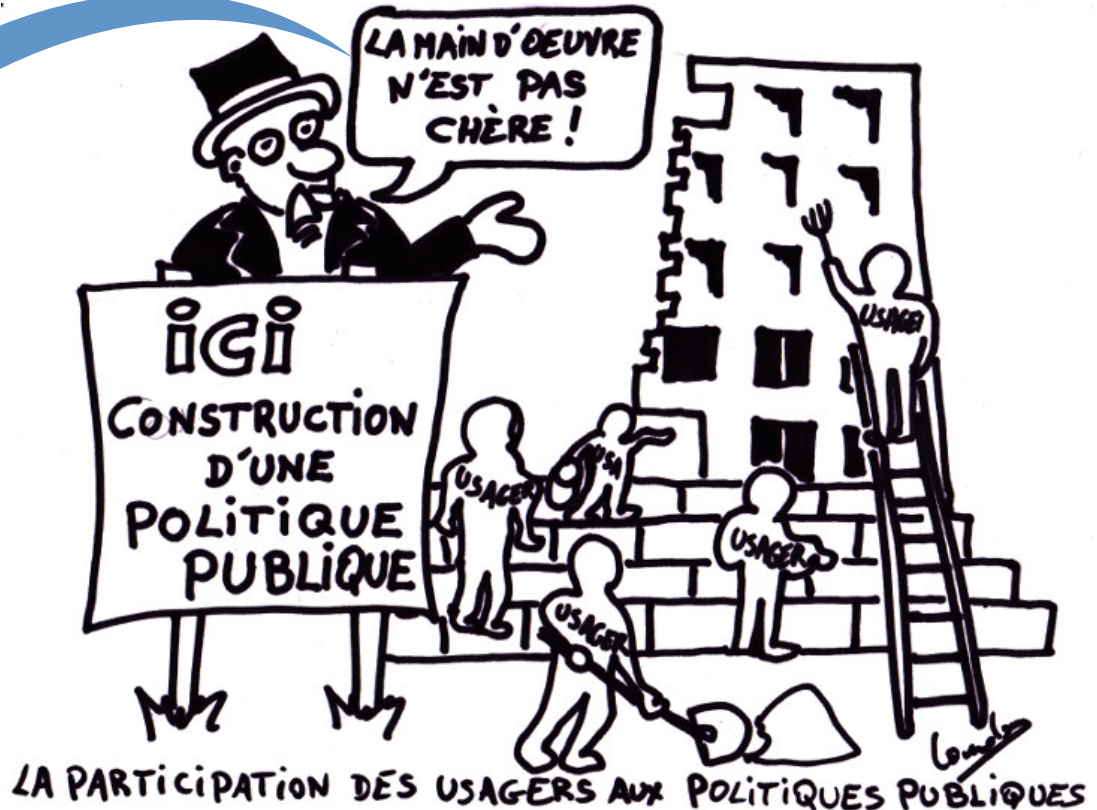




Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

I.2 Placer le pouvoir d'agir des personnes au cœur des projets des établissements et des services associatifs et publics





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

1.3 Prévoir que des personnes accompagnées dans le cadre de dispositifs sociaux interviennent dans les formations initiales et continues





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

I.4 Organiser un premier accueil social inconditionnel de proximité





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

1.5 Créer la fonction de « référent de parcours »





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.1 Inscrire le développement social au cœur des politiques territoriales.

VERS UN PACTE DES SOLIDARITÉS LOCALES





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.2 Favoriser les formations interinstitutionnelles et pluriprofessionnelles.





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.3 Former les élus, les cadres et dirigeants du secteur public au développement social et à la compréhension du travail social ..

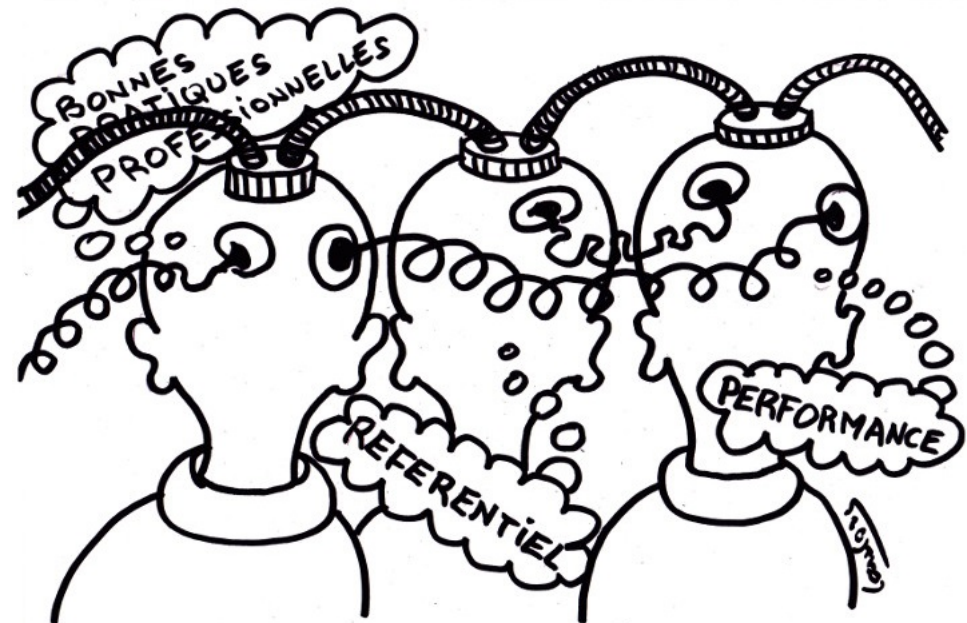




Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.4 Reconnaître dans une charte des employeurs publics et privés les évolutions nécessaires des pratiques professionnelles, en particulier pour développer le travail en réseau et l'analyse des pratiques





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.5 Sécuriser et outiller le partage d'information

DES CONFERENCES DE CONSENSUS SUR LE
PARTAGE DES INFORMATIONS





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.6 Élaborer un plan numérique pour le travail social..





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

II.7 Favoriser l'innovation privée-publique

CRÉER UN FOND D'INNOVATION POUR
LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

ON VOIT
LE FOND

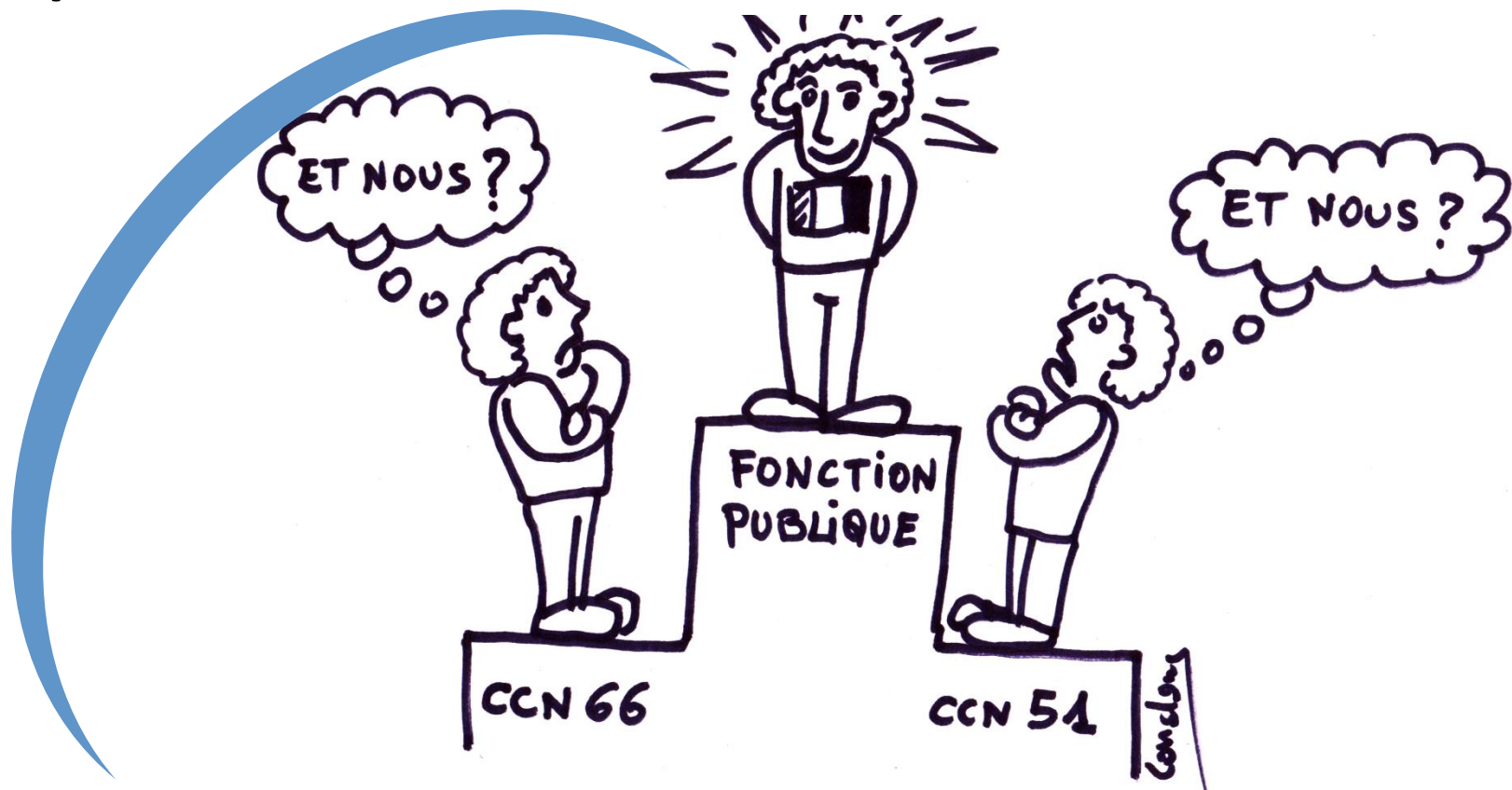




Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.1 Revaloriser les métiers du social dans la fonction publique



Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.2 Inscrire progressivement le travail social dans un parcours conduisant à des grades universitaires

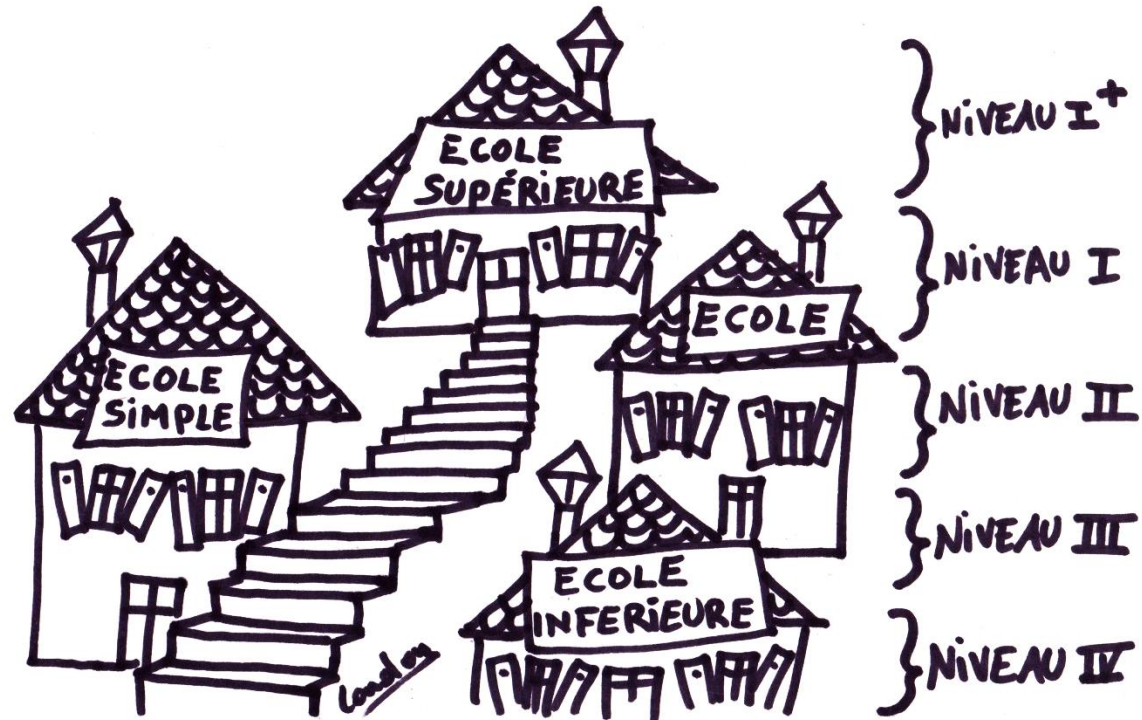


Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.3 Reconnaître l'intervention sociale comme un objet de recherche

CRÉER LA PREMIÈRE ÉCOLE SUPÉRIEURE EN INTERVENTION SOCIALE



Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.4 Garantir la qualité des formations et des diplômes d'État en partenariat avec les régions

RENFORCER LA QUALITÉ ET L'AUTONOMIE
DE L'APPAREIL DE FORMATION



Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.5 Créer un corpus commun pour les formations des professionnels du travail social.





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.6 Moderniser les stages (ou «alternance intégrative»)

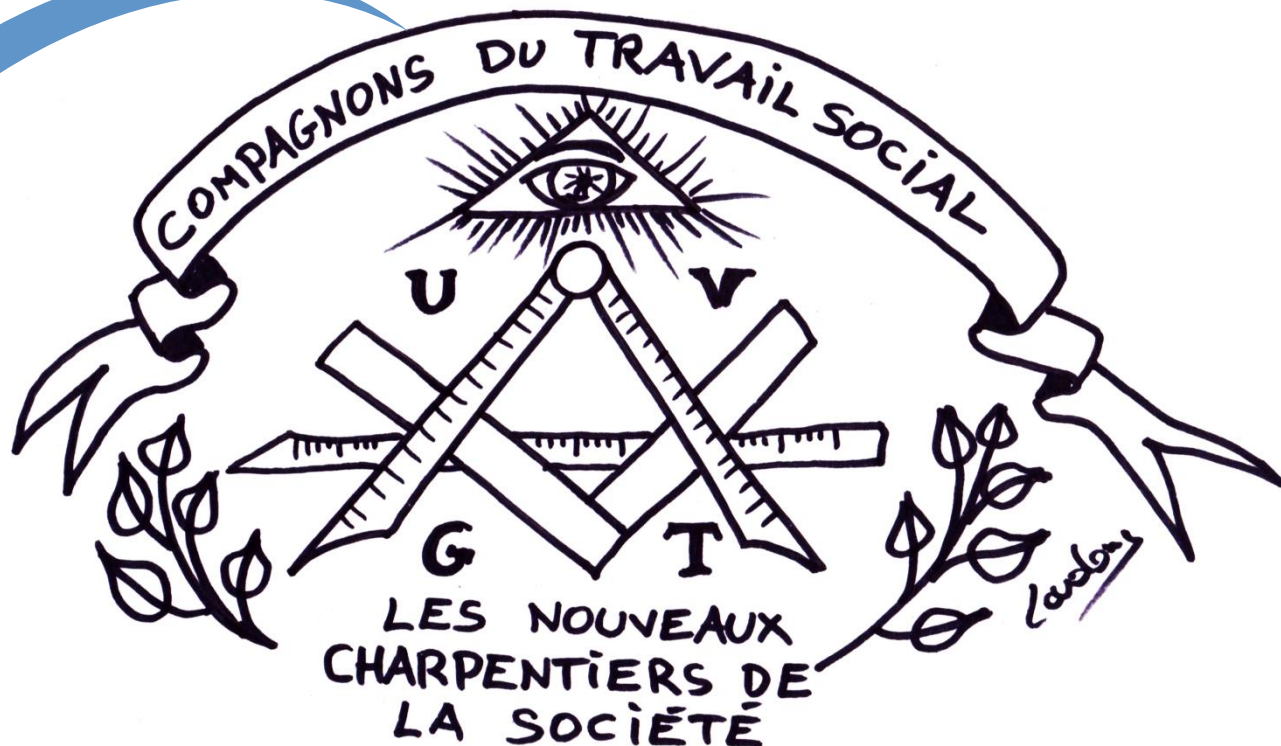




Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

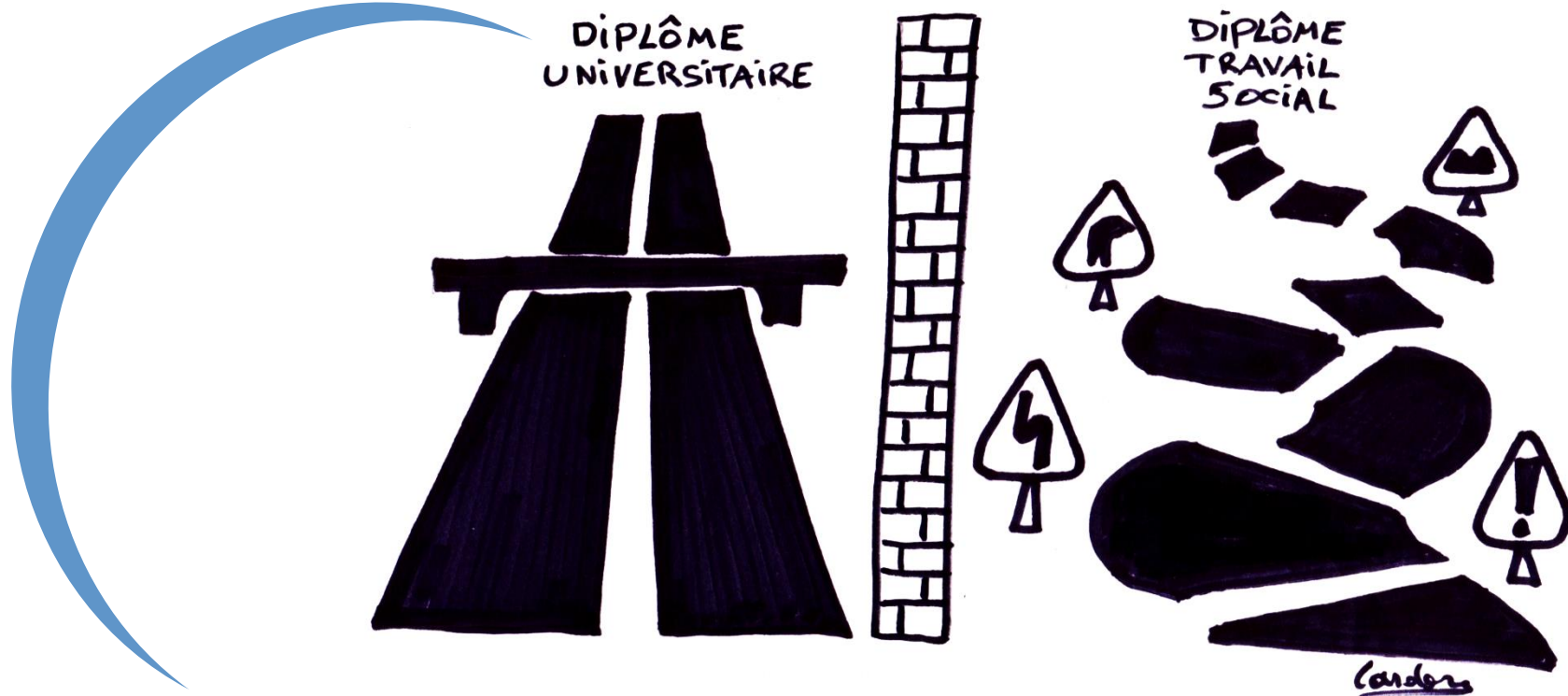
III.7 Développer les formations en apprentissage et les contrats de professionnalisation .



Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.8 Créer un cadre de concertation public-privé pour l'élaboration des priorités de la formation continue et des formation en alternance .





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

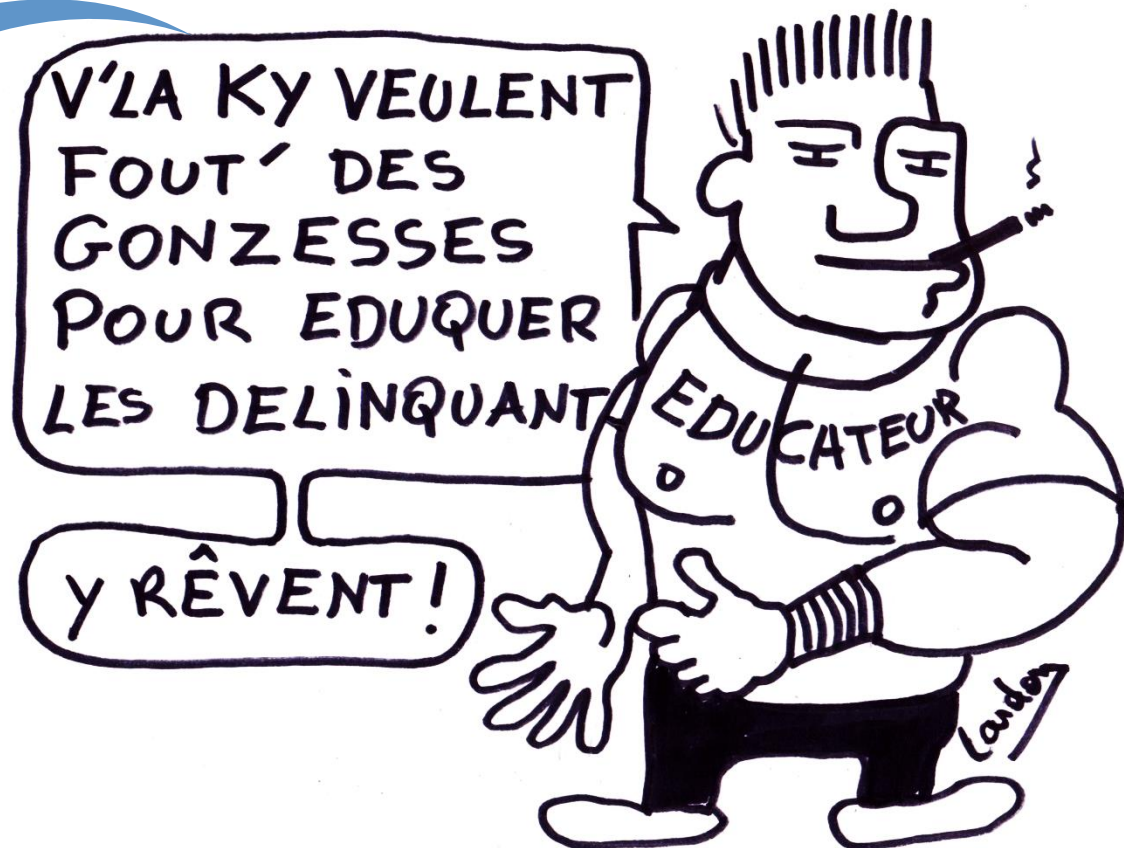
AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.9 Mieux se préparer à la transmission des valeurs républicaines



AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

III.10 Promouvoir la mixité des métiers





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE IV. Rénover la gouvernance du travail social.

IV.1 Renouveler les missions et la composition du Conseil supérieur du travail social

TRANSFORMER LE CSTS EN CONSEIL
INTERMINISTÉRIEL DU TRAVAIL SOCIAL

ASSEZ RIGOLÉ!

MAINTENANT ON VA
PASSER AUX CHOSES
SÉRIEUSES!



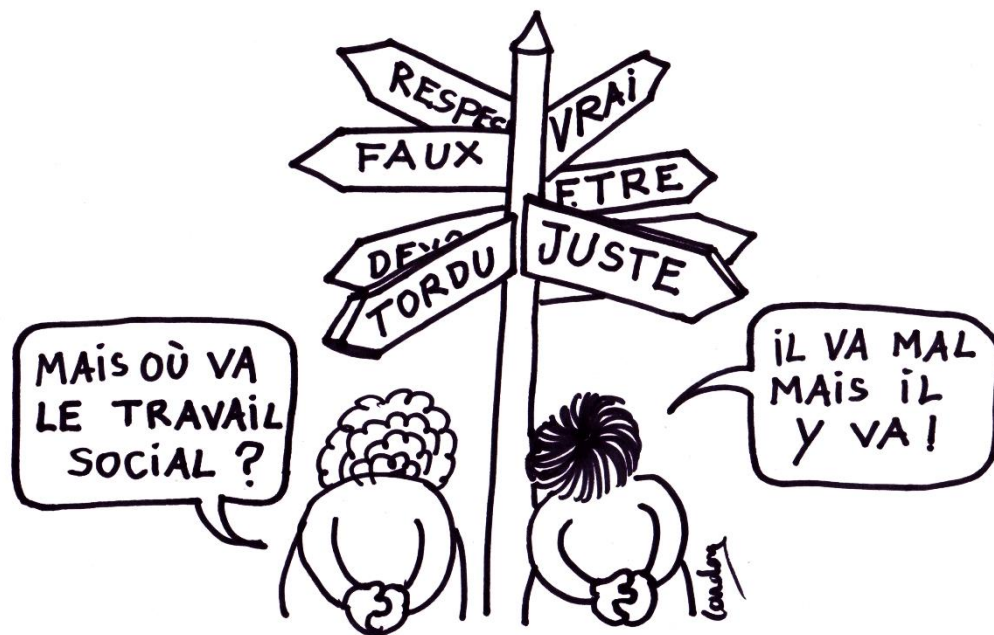


Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE IV. Rénover la gouvernance du travail social.

IV.2 Organiser une gouvernance territoriale du travail social

CRÉER DES COMITÉS D'ETHIQUE LOCAUX

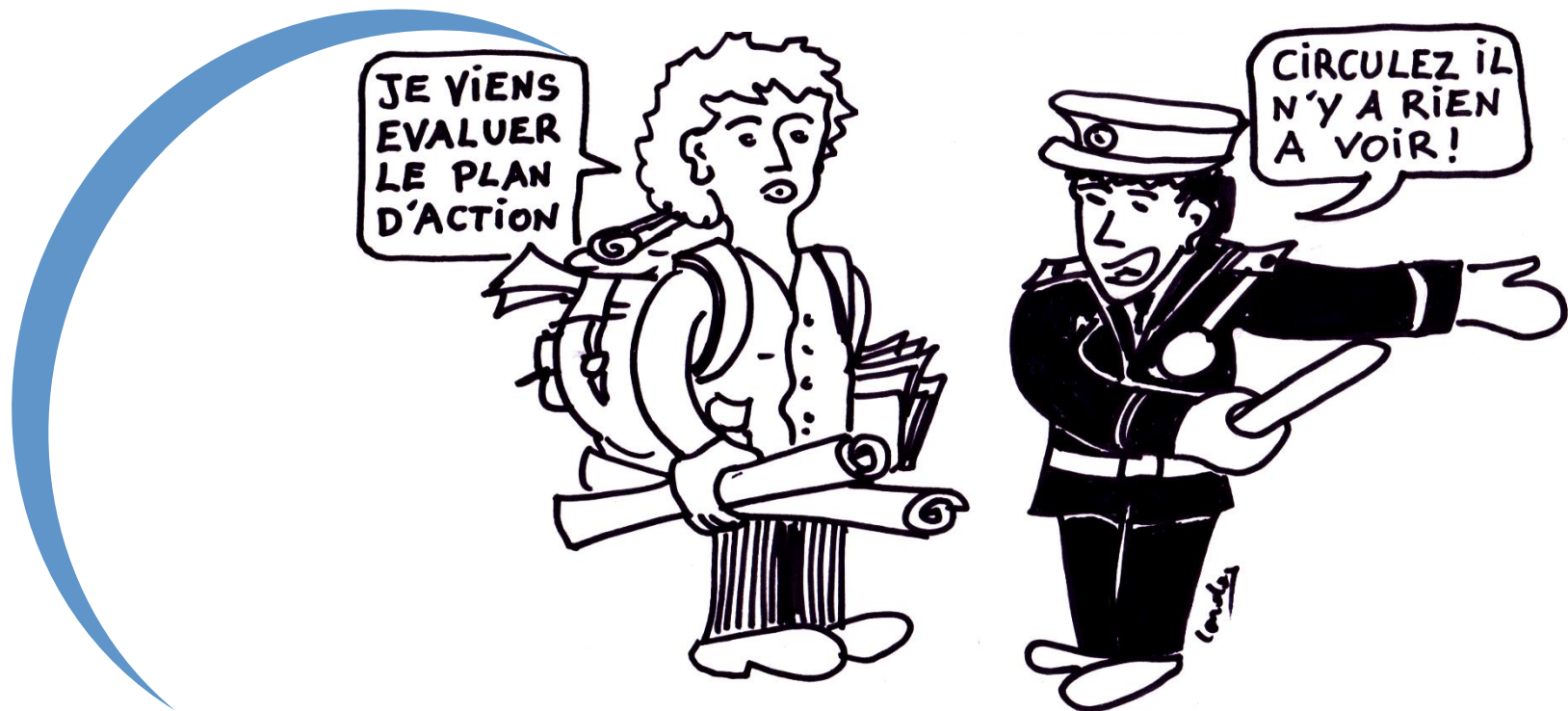




Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE IV. Rénover la gouvernance du travail social.

IV.3 Mettre en place un dispositif d'évaluation du plan d'action du travail social construit sur la base d'indicateurs d'investissement social





Le plan d'action en faveur du travail social et du développement social

AXE I. Faire participer les personnes et mieux les accompagner.

AXE II. Promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations

AXE III. Mieux reconnaître le travail social et moderniser l'appareil de formation

AXE IV. Rénover la gouvernance du travail social.

